Tunis le	2019-10-11
1 111113 14	

Attestation de dépôt

Vu la loi n° 94-36, du 24 février 1994, relative à la propriété littéraire et artistique, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2009-33 du 23 Juin 2009,

Vu le décret n°2013-2860 du 1^{er} juillet 2013, relatif à la création de l'organisme tunisien des droits d'auteur et des droits voisins et fixant son organisation administrative et financière et ses modalités de fonctionnement,

Vu le règlement intérieur de l'organisme tunisien des droits d'auteurs et des droits voisins approuvé par le ministre de la culture et de la sauvegarde du patrimoine le 6 novembre 2006 et la règlementation en vigueur,

Le directeur général de l'organisme tunisien des droits d'auteur et des droits
voisins (OTDAV) atteste que Mr/Mme ^{Oussema Kosso} atindéposé auprès de l'OTDAV en
date du2019-11:10. sous le numéro1-11102019-08, l'œuvre (résumé succinct selon
la déclaration du déposant):"test description"./.
Au nom du présumé auteur: Mr/Mme/Société
Intitulé de l'œuvre : " test oeultre/
Sur support:
*Durée de validité du dépôt : Du2019-11-10 au2020-11-10

Cette attestation est délivrée au déposant pour servir et valoir ce que de droit.